



Rapprochements avec l'Observatoire Climat Air Énergie Picardie

Mise à jour le 27 juillet 2018

Issu d'un accord partenarial en l'État, la Région et l'ADEME, l'Observatoire Régional Climat Air Énergie de Picardie a pour rôle de développer un socle de connaissances territoriales sur les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la qualité de l'air et la vulnérabilité au changement climatique afin d'apporter des éléments précis permettant l'élaboration d...

L'Observatoire Régional Climat Air Énergie de Picardie

Le Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE) de Picardie est entré officiellement en vigueur le 30 juin 2012. Au-delà des objectifs qu'il fixe, le SRCAE souligne également la nécessité d'identifier et de comptabiliser les actions menées sur le territoire, le pilotage de la stratégie exigeant un suivi permanent et pérenne. D'ailleurs, le code de l'environnement demande qu'une évaluation de la mise en œuvre du SRCAE soit réalisée au terme d'une période de cinq années après la publication de l'arrêté du Préfet de région.

Le SRCAE prévoit la mise en place d'un observatoire Climat Air Énergie dont les principales missions portent sur la connaissance, la valorisation et la capitalisation des actions menées pour rendre compte, orienter, aider à la décision et préparer l'évaluation à venir du schéma.

Ainsi, fin 2013 est signé l'accord partenarial portant sur la création de l'observatoire entre le Conseil régional de Picardie, l'Etat et l'ADEME.

Conformément aux exigences du SRCAE, l'observatoire a pour missions principales de :

- suivre et évaluer la mise en œuvre du SRCAE,
- améliorer la connaissance du territoire,
- rassembler et produire une information utile à la définition des politiques publiques et à la prise de décisions relatives au climat, la qualité de l'air, l'énergie et la transition énergétique,
- mener des actions de communication.

Pour cela, l'observatoire collecte des données, pilote des études spécifiques, produit et diffuse des analyses à destination des acteurs du territoire.

La finalité de l'observatoire est d'accompagner l'ensemble des acteurs pour s'assurer de l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre énoncés tant au niveau régional que national.

Vers un travail conjoint avec l'Observatoire Climat Nord – Pas-de-Calais

Suite à la fusion des régions, intervenue 1^{er} Janvier 2016, les deux dispositifs d'observation régionaux ont vocation à travailler conjointement.

Cependant, le dialogue entre les deux structures a débuté dès 2015. Les différences organisationnelles et matérielles ont été repérées et une dynamique coopérative est en marche. Cette dernière se manifeste notamment par l'intérêt à proposer des connaissances territoriales sur le nouveau périmètre de la région et à enrichir les méthodes de travail des deux pôles. Une publication

commune sur les enjeux climat-air-énergie en Nord-Pas de calais-Picardie devrait voir le jour fin 2016.

Pour l'Observatoire Climat Air Energie de Picardie,
Anne CROISSANDEAU (Responsable du département stratégies régionales d'aménagement et de développement durables)
Baptiste DECORPS (Chargé de mission SRCAE - Observatoire)